

Congrès national d'Ivry

20-21 septembre 1900

287 délégués, représentant 850 groupes, syndicats et coopératives

SOCIALISME COMMUNAL

- Considérant qu'il ne saurait y avoir de socialisme en dehors de la disparition du régime capitaliste, le socialisme n'étant et ne pouvant être que la reprise par la société de tous les moyens de production et leur mise en valeur directement par elle;
- Considérant que les communes, même conquises par le prolétariat organisé, sont prisonnières du milieu et de la légalité capitaliste, qui leur interdisent de toucher à la source exclusive de la misère et de la servitude ouvrière, l'appropriation privée de la matière et des instruments de travail;
- Considérant que la transformation en services municipaux de certaines industries a si peu de portée socialiste qu'elle est pratiquée couramment par les municipalités les plus bourgeoises comme celle de Glasgow;
- Considérant, enfin, qu'il serait dangereux par l'emploi d'un terme impropre, d'éveiller dans le prolétariat des espérances impossible à réaliser sur le terrain communal;

Le Congrès déclare :

1. Il n'y a pas et ne saurait y avoir de socialisme communal
2. Tout ce que peuvent et doivent par conséquent les municipalités arrachées à la bourgeoisie par le Parti Socialiste, c'est armer la classe ouvrière pour la lutte offensive et défensive à laquelle elle est condamnée en mettant à la charge de la commune les enfants, les vieillards et les invalides du travail; en réalisant, en un mot, les améliorations de détail qui peuvent augmenter la liberté d'action des travailleurs, toutes mesures qui laissent subsister les classes et leur antagonisme, l'exploitation de la classe qui produit sans posséder par la classe qui possède sans produire.

LES TRUSTS

Le *trust*, c'est-à-dire la monopolisation d'une ou de plusieurs industries complémentaires, qui a fait tout récemment son apparition aux États-Unis et qui devient de plus en plus international, n'est qu'une forme – supérieure - de la concentration capitaliste qu'il précipite.

Il supprime la concurrence, qui est le fondement même de la production capitaliste, et réduit les frais de revient de cette dernière, qu'il régularise dans une certaine mesure en éliminant une certaine somme d'anarchie.

Mais, comme tous les progrès en régime de classe – machines, division du travail, etc. - le trust se traduit par des maux immédiats : il aggrave la servitude des travailleurs, courbés sous une même et unique direction, et permet le rançonnement des consommateurs.

En vain la fraction de la classe capitaliste qu'il ruine, réclame-t-elle sa suppression, aucun gouvernement ne saurait réagir contre le trust qui est un phénomène fatal.

En conséquence, le Congrès déclare que seule la socialisation de tous les moyens de production résoudra la question du trust, en n'en laissant subsister que les avantages.

CONQUÊTE DES POUVOIRS PUBLICS

Le 18^e Congrès du Parti Ouvrier français rappelle que, par conquête des pouvoirs publics, il faut entendre l'expropriation politique de la classe capitaliste, que cette expropriation ait lieu pacifiquement ou violemment.

Elle ne laisse place, par suite, en régime bourgeois, qu'à l'occupation des positions électives dont le parti peut s'emparer au moyen de ses propres forces, c'est-à-dire des travailleurs organisés en parti de classe, et interdit nécessairement toute participation socialiste aux gouvernements bourgeois contre lesquels les socialistes doivent rester à l'état d'opposition irréductible.

Le congrès rappelle également que, pour les mêmes raisons, la lutte de classe interdit toute espèce d'alliance avec une fraction quelconque de la classe ennemie.

Étant admis que des circonstances exceptionnelles rendent nécessaires par endroit des coalitions (bien entendu sans confusion de programme et de tactique), ces coalitions, que le Parti doit s'attacher à réduire à leur minimum jusqu'à complète élimination, ne sauraient être tolérés qu'autant que leur nécessité aura été reconnue par l'organisation régionale ou nationale dont relèvent les groupes engagés.